Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260512-DELIB2026095-DE

Haute Cornouaille
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE CORNOUAILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2026-095	
Commande publique – Proposition d'attribution des offres du marché de prestation de collecte de déchets ménagers recyclables sur le territoire de la Communauté de communes de Haute Cornouaille 2026-2030	**Nomenclature 1.1**

Membres du Conseil Communautaire	Nombre de présents	Nombre de votants (liste en annexe)
31	28	31

L'an deux mille vingt-six, le douze mai à 19 heures,
Le Conseil communautaire, légalement convoqué le six mai deux mille vingt-six par voie électronique en vertu des articles L2121-10 et L2121-13-1 du CGCT, s'est réuni, au siège de la Communauté de communes, salle du conseil, 6 rue de Morlaix à Châteauneuf-du-Faou,
Sous la présidence de Madame Marguerite BLEUZEN
Etaient présents : cf. liste en annexe
Tugdual BRABAN a été nommé secrétaire de séance
Rapporteur : Marguerite BLEUZEN

EXPOSE :
Pour mémoire la procédure de passation est composée de deux lots :
- lot 01 : les emballages ménagers recyclables,
- lot 02 : le verre.

Vu la délibération n°2025-203, autorisant le lancement de la consultation du marché en objet pour un montant estimatif de 563 024,00 € HT pour le lot 01 et 100 944,00 € HT pour le lot 02, et considérant ce qui suit :
- la mise en concurrence le vendredi 2 janvier 2026,
- la remise des offres le mardi 3 février 2026 à 10h30,
- l'ouverture de 3 plis le mardi 3 février 2026 par les services,
- la relance de la procédure le vendredi 6 février 2026,
- la remise des offres le mardi 10 mars 2026 à 10h30,
- l'ouverture de 3 plis le mardi 10 mars 2026 par les services,

Les critères d'attributions sont les suivants :
- ✓ prix des prestations à 60,00 %,
- ✓ la valeur technique à 40,00 %,

Les attributaires choisis par la commission d'appel d'offres qui s'est tenue le jeudi 7 mai 2026, ont été communiqués en séance.

La lecture du rapport d'analyse a été faite en séance pour attribution et souscription du marché en objet.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :
- ***a attribué le lot 01 - emballages ménagers recyclables pour la prestation de collecte de déchets ménagers recyclables sur le territoire de la Communauté de communes de Haute Cornouaille 2026-2030 à la société PAUL GRANDJOUAN SOC ASSAINISSEM COLLECTE, classée première au motif de l'offre économiquement***

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260512-DELIB2026095-DE

la plus avantageuse pour un montant de 542 300 € HT, soit 572 126,50 € TTC pour une durée de 4 ans,

- ***a attribué le lot 02 - le verre pour la prestation de collecte de déchets ménagers recyclables sur le territoire de la Communauté de communes de Haute Cornouaille 2026-2030 à la société Transports LE GOFF, classée première au motif de l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de 108 144 € HT, soit 114 091,92 € TTC pour une durée de 4 ans,***
- ***a autorisé la Présidente à signer toutes les pièces relatives à l'attribution du marché.***

Pour extrait certifié conforme au registre,
Fait à Châteauneuf-du-Faou, le 12 mai 2026.

La Présidente,
Marguerite BLEUZEN



Le Président :
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Communauté de Communes
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260512-DELIB2026095-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 MAI 2026

NOM	PRESENT	ABSENT EXCUSE	PROCURATION
Tugdual BRABAN	X		
Nathalie DEROUT	X		
David DELAPORTE	X		
Michèle LALLOUET	X		
Jacques LEVENEZ	X		
Fabienne GARNIER	X		
Bernard NOEL	X		
Georges CROGUENNEC	X		
Nadine POUPON	X		
Maurice QUINTIN	X		
Maryvonne TREUJOU	X		
Joëlle LE BIHAN	X		
Yvon COQUIL	X		
Jean-François SARREAU	X		
Erwan BRIAND	X		
Nicolas LEVENEZ		X	Pouvoir à Erwan BRIAND
Michel LE ROUX	X		
Martine QUEMERE	X		
Marguerite BLEUZEN	X		
Jocelyne BOULC'H	X		
Alain LAMANDA	X		
Dominique MENUGE	X		
Brendan RIOU	X		
Loïc PICHERIT	X		
Hélène PAUGAM	X		
Xavier YANNOU		X	Pouvoir à Hélène PAUGAM
François LE CLECH	X		
Anne-Marie DUIGOU	X		
Sylvie LE MOAL		X	Pouvoir à Anne-Marie DUIGOU
Anthony PAGE	X		
Aude QUINIOU	X		

Nombre de membres titulaires : 31
Nombre de membres présents : 28
Nombre de pouvoirs : 3

Etaient également présents :
Lionel BOURGEOIS, directeur général des services
Morgane ROBIC, gestionnaire des instances

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260512-DELIB2026095-DE